

Conseil communal de Bullet

Séance du 21 juin 2021

Murielle Guex, Présidente, salue l'Assemblée et ouvre la séance à 20h00.

Bonsoir à tous et je vous souhaite la bienvenue pour cette séance, un peu particulière, puisque c'est la dernière de la législature 2016-2021.

Au passage, je remercie la présence de Mme Lambert qui sera la nouvelle Présidente du Conseil communal ainsi que les membres de la nouvelle Municipalité.

Ordre du Jour

1. Appel
2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 décembre 2020
3. Communications du bureau du Conseil communal
4. Communications de la Municipalité
5. **Préavis municipal n° 36-2021**/ Demande de crédit pour la réfection de la lucarne de l'appartement de la Grande Salle « Commission des bâtiments »
6. **Préavis municipal n° 37-2021**/ Modification des statuts de l'ACRG « Commission de recours & divers »
7. **Examen des comptes et de la gestion 2020**/ « Commission de gestion »
8. Propositions individuelles

1. Appel

Excusés : Michel Consorti, Sylvain Gaillard, Daniel Prévitali.

Le quorum étant atteint, elle déclare la séance ouverte et implore la bénédiction divine sur les travaux de l'assemblée. La majorité absolue sera de 12.

Elle remercie la présence de Mme Martine Stoeckli et de Monsieur Allan Müller pour notre Journal de Ste-Croix.

2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 décembre 2020

Murielle Guex : Un grand merci à Mme Tinguely pour son élaboration. Vous avez tous pris connaissance de ce PV.

Y a-t-il des remarques ? Nous allons passer au vote. Pour celles et ceux qui l'acceptent, merci de lever la main.

Le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 décembre 2020 est accepté (21 : oui / 0 : non / 1 : abstention).

3. Communications du bureau du Conseil

Murielle Guex : Comme vous l'avez certainement remarqué lors de l'appel, Mme Estelle Guex ne fait plus partie du Conseil communal, ceci depuis le 1^{er} janvier 2021, au vu de son changement de domicile.

Pour les nouvelles autorités, merci de prendre note des prochaines votations le 26 septembre 2021.

4. Communications de la Municipalité

Jean-Franco Paillard :

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Nous voici arrivés à la fin de cette législature avec comme toujours en juin, la présentation des comptes de l'exercice écoulé.

Il y a 5 ans, c'était le 27 juin 2016, une partie d'entre-nous était rassemblée pour valider les comptes 2015. On constate qu'au niveau des charges en 2015, le total s'est élevé à CHF 4'417'990.90 contre CHF 4'417'855.88 pour 2020 soit une différence de CHF 135.02 et pour les revenus, CHF 4'393'666.67 contre CHF 4'402'826.23, soit une différence de CHF 9'159.56. Au niveau des résultats, les excédents de charges sont de CHF 24'324.23 en 2015 contre CHF 15'029.65 pour cet exercice.

On ne fait pas de miracle, nos produits n'évoluent pas beaucoup et nous faisons le maximum pour maintenir les charges et les investissements, afin de contenir la dette qui est restée stable en 5 ans. En revanche, l'évolution positive de notre marge d'autofinancement nous permet de voir un mieux et de mettre l'accent sur l'entretien, dont l'entretien des routes qui profite également de la péréquation, tout spécialement des dépenses thématiques.

Je ne peux pas terminer mon mandat sans un bref retour en arrière. Depuis 1994, les choses ont passablement changé. La population est passée de 493 à 659 âmes et les permis de construire ont été nombreux et de façon plus marquée pour l'habitat à l'année. La LEX Weber, dans un premier temps, et la révision de la loi sur l'aménagement du territoire en 2013 ont provoqué passablement de négociations avec pour conséquence la création, par la commune, d'une zone réservée, qui devra être confirmée ou modifiée, lors de l'établissement du PACOM (Plan d'affectation communal).

Voici quelques points qui ont compté pour moi :

La réorganisation de l'administration communale avec plusieurs étapes qui va des bureaux, aux horaires et à la gestion des séances jusqu'à la mise en route de la GED, gestion électronique des documents.

Autre préoccupation, la modification des contrats de travail, qui a vu le changement du plan de la prévoyance professionnelle (CIP) avec la création de nouveaux statuts du personnel, ces réformes ont été bien accueillies par l'équipe communale.

Sur le plan des investissements, après avoir finalisé le secteur qui relie les Cluds à Bullet Sud, je veux parler de la mise en séparatif, donc de l'épuration, le tourisme a pris une place importante pour la Commune de Bullet qui a accepté de porter les projets sur le Balcon du Jura.

A cette époque, nos collègues de Ste-Croix avaient d'autres priorités comme le soutien à l'industrie, le développement de la micromécanique, de l'électronique, de la mécanique de précision et des musées. L'approche touristique à Ste-Croix était en relation avec l'économie portée par une multitude d'artisans de compétences diverses.

Pas facile de financer des projets d'une certaine envergure qui en ce temps là étaient vitaux. Je veux bien sûr parler de la liaison des domaines skiables après la fermeture du télésiège et de l'ensemble des travaux s'y rapportant, avec la création des parcs des Rasses et l'installation des canons à neige.

Dans la suite logique, le rachat du Restaurant des Planets sis au bas des pistes, dont la société anonyme propriétaire venait de faire faillite, et le cautionnement du Grand Hôtel géré avec courage et pragmatisme par M. et Mme Hans et Raymonde Wyssbrod, sont venus compléter nos plans d'action. Force est de constater qu'aujourd'hui, nos efforts ont été récompensés. L'importance que joue le Grand Hôtel pour le Balcon du Jura et même pour le Nord-vaudois n'est plus à démontrer. Je remercie toutes les personnes qui durant leur mandat au sein de l'exécutif ou du législatif ont cru en ce projet et en notre région.

Le rôle de la municipalité consiste aussi à accompagner les dossiers en apportant un soutien politique et administratif. Je pense à la piste de Motocross du Rogneux ou à la réalisation du Centre Ming Shan. Le centre 4 saisons qui devrait voir le jour aux Cluds d'ici 2 ans, devra aussi être soutenu et défendu. J'ai une pensée pour le Président Hugues Gander qui s'est investi corps et âme pour que ce projet soit réalisable.

Depuis 1989, après un mandat au Conseil communal, et six législatures à la municipalité, c'est le moment de quitter l'exécutif sans regret. Durant cette période j'ai travaillé avec 11 municipaux (Fiorina Maggi, Lucien Lambercier, Stéphane Champod, Bertrand Christen, Stéphane Guex, Jean-Christophe Jéquier, Michel Bornoz, Jean-René Bernardi, Véronique Duvoisin, Serge Gander et Daniel Oguey) une centaine de conseillers dont six présidents ont défilé durant ces années. Deux secrétaires municipales, dont un peu plus de 23 ans avec Martine Thévenaz et maintenant depuis février 2018 avec Anna Rita Ciardo. Les cordons de la bourse ont été tenus par Emile-André Perrinjaquet, Marisa Leuba sous la direction de J.-M. Brandt, boursier à Ste-Croix. Depuis 2011, un conseiller financier en la personne de Pierre Busset apporte un soutien technique. Marisa Leuba est en place depuis 2005 en tant que boursière.

J'ai côtoyé 12 employés au service des travaux ou forestier dont Marcel Champod, retraité depuis 7 ans, René Guex et Frédy Haarpaintner depuis le début. Cette collaboration a toujours été marquée par la confiance.

Durant toutes ces années, j'ai pu collaborer avec trois syndicats à Mauborget et cinq à Ste-Croix. Merci aux Municipaux voisins pour tout ce qui a été mis en place.

Pour rester dans les chiffres, je peux avec assez de précision parler de 1100 séances ordinaires (3'300 heures) de municipalité, de 100 séances au Conseil communal, dont 4 en tant que conseiller de 1989 à 1993, 300 séances intercommunales ou autres. Le nombre d'heures hors séances se situe à hauteur de 5600, pour une moyenne annuelle de 200 heures.

Je voudrais remercier toutes les personnes avec qui, de près ou de loin, j'ai échangé durant ce long périple mais n'allez pas croire que je parle de dévouement. J'ai exécuté un mandat comme un travail et le temps est passé.

Merci aux 6 présidents du Conseil communal avec qui les contacts avec la municipalité ont toujours été bénéfiques.

Pour la suite, je suis convaincu que la jeunesse qui caractérise la nouvelle équipe qui me fait penser à celle de 1994 avec 4 nouveaux, dont la première femme à siéger à Bullet, Mme Fiorina Maggi, et un ancien en la personne de Lucien Lambercier, saura faire parler l'audace en amenant des idées nouvelles. Je souhaite plein succès à Maude, Fanny, Pierre, Malik et Serge ainsi qu'à tous les conseillers nouveaux ou anciens et à sa nouvelle présidente, je ne pouvais pas l'oublier.

Merci pour votre attention et bel été et vive Bullet.

Fin de citation.

Michel Borno :

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Police des constructions et mises à l'enquête : le chantier en souffrance au chemin des Combettes aux Rasses va reprendre. Aujourd'hui, même un premier rendez-vous de chantier a eu lieu avec les nouveaux propriétaires qui ont acquis la parcelle, les fondations en cours et les plans du permis de construire.

Quelques modifications y sont apportées, acceptées par la Municipalité au vu de l'absence de modification des volumes. Une fin rapide de ce chantier serait un soulagement pour le voisinage.

Le dossier de mise à l'enquête d'un Eco-point aux Rasses à l'emplacement de l'actuel couvert au Sud du restaurant des Planets a été refusé par les services de l'Etat. Cette zone verte, réservée au sport, n'est plus constructible. Nous le savions mais cet emplacement était, en tous points, bien situé. La construction étant d'intérêt public, nous avons tenté notre chance. Au vu de ce refus, nous allons argumenter et proposer de modifier la zone dans l'élaboration de notre nouveau P.G.A.

Concernant ledit PGA, une séance est agendée au 25 de ce mois, pour un exposé du projet en cours par le Bureau BR+, afin d'expliquer aux nouveaux membres de la Municipalité la position actuelle, les enjeux, etc., de cette longue procédure. Nous avons à ce jour, toujours pris des décisions pour permettre à tous ceux qui désiraient réaliser des constructions ou agrandissement de le faire. Cette option a permis d'éviter un blocage total et complet du développement de notre Commune.

Société des remontées mécaniques, le comité en place a trouvé ses marques, après les turbulences, les démissions et les difficultés financières. La situation est sous contrôle, elle reste délicate et le positionnement et l'appui des Communes pour seulement le financement a apporté un nouveau souffle. Je crois que chacun a trouvé sa place dans ce comité et que l'aventure des téléskis peut et doit se poursuivre.

J'arrive au terme de mon mandat, 2 législatures au Conseil Communal et 3 à la Municipalité.

Avant d'entrer en fonction, je savais que les procédures étaient longues, et je savais aussi que le temps (espace) des affaires communales n'est pas le temps d'une entreprise. Maintenant, j'en suis sûr.

Je ne vais pas vous énumérer ce que nous avons fait et réalisé durant cette période. C'est plutôt les dossiers qui n'ont pas aboutis ou pas encore aboutis qui occupent mes pensées durant cette fin de mandat.

Le centre sportif quatre saisons des Cluds serait plus avancé voire inauguré. Qu'un projet de rénovation de la Place du Village serait lancé. Que l'épuration des servitudes du quartier du Quartelet serait terminé, et bien ce n'est pas le cas.

Pour conclure, la réflexion la plus positive pour l'avenir de notre Commune est la suivante : Une nouvelle équipe est prête à nous remplacer, elle aura un regard neuf sur les dossiers en cours. Elle devra apprendre mais ne trahira pas cette expérience des anciens qui est parfois un plus, mais qui nous dessert, souvent.

Le fonctionnement de la Commune dépend de votre engagement, vous bénéficierez d'une équipe technique et administrative bien en place et d'un Conseil communal compréhensif et libre de partis.

Je pense sincèrement que la taille de la Commune, les éléments cités plus haut permettent une gestion efficace et indépendante.

Je termine par un grand merci à mes collègues de la Municipalité et à vous tous, Mesdames et Messieurs ici présents dans cette assemblée.

Merci de votre confiance durant ces années.

Fin de citation

Véronique Duvoisin :

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Déchets

Mon collègue, Michel Bornoz, ayant déjà fait le point de situation sur l'abri à containers des Rasses, je ne reviendrai pas sur les détails, mais je suis quelque peu déçue de boucler mon mandat sans avoir reçu cette autorisation. J'espère vraiment qu'un accord sera obtenu avec le service concerné et que la construction de cet abri puisse se faire à l'endroit choisi.

La collecte hebdomadaire des déchets verts au porte-à-porte a repris le vendredi 7 mai. C'est une collecte qui fonctionne toujours bien, avec toujours de nouvelles inscriptions.

Ecole

Mme Aurélie Schreyer qui effectue l'accompagnement des élèves de l'arrêt de bus au collège et vice-versa, nous a fait part de sa volonté d'arrêter son activité à la fin de cette année scolaire. Cette fonction est donc à repourvoir dès la rentrée d'août et personne ne s'est encore annoncé à ce jour. N'hésitez donc pas à faire passer l'information !

Tourisme

La deuxième édition de *Coop Rando Famille* aura lieu le dimanche 15 août, au départ des Rasses avec un parcours d'environ 4km entre les Planets et les Cluds, les inscriptions sont ouvertes.

L'ADNV lance la *Pèdze Card*, 1^{ère} carte destinée aux touristes pour une phase test du 1^{er} juillet au 31 août. Dès une nuit passée dans le Nord Vaudois, cette carte donne droit à 50% de rabais chez 12 prestataires de la région. Dans le même ordre d'idée, la *Pèdze Gratte*, soit une page publicitaire qui paraîtra dans le journal La Région de ce jeudi, permettra de gagner un des 604 lots, mis en jeu; à savoir que les partenaires contactés pour ces deux actions ont répondu présents avec enthousiasme et ont offert de très bonnes conditions à l'ADNV.

L'agence de l'Office du Tourisme de Sainte-Croix a introduit un horaire journalier non-stop. De mi-juin à mi-septembre, le bureau est ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00 et les samedis et jours fériés de 9h00 à 13h00. Entre saison, mêmes horaires mais du mercredi au samedi et durant la saison hivernale un horaire non-stop 7/7 sera assuré au chalet situé aux Rasses entre 09h00 et 16h30.

Forêts

Notre garde forestier René Guex, informe qu'il y a une sensible augmentation du prix des bois et que la pénurie de bois qui touche le marché actuel ne provient pas de Suisse.

Suite à l'inventaire effectué par l'ingénieur forestier François Chablaix, 240 arbres ont été désignés comme arbres-habitats pour un montant de CHF 50'800.00 et 3 zones inexploitées depuis plusieurs années ont été délimitée en îlots de sénescence pour venir compléter la réserve des Tempêtries, pour un montant de CHF 24'212.50. Pour rappel, ces arbres et ces zones ne seront plus exploités durant 50 ans. M. Chablaix a été mandaté pour continuer l'inventaire.

Voilà... Mon mandat s'arrête dans quelques jours, je tiens donc à vous remercier tous, Mmes et MM les citoyens, Mme la Présidente, Mmes et MM les Conseillers, chers Collègues, ainsi que nos dévoués employés communaux pour la confiance qui m'a été accordée durant ces cinq années où j'ai pu siéger à l'exécutif de notre commune.

Ce fût une expérience très enrichissante où j'ai fait de belles rencontres. Si certains hésitent à tenter l'aventure, je ne peux que les encourager à se lancer. Pour ma part, j'ai dû faire un choix dans mes différentes activités personnelles et professionnelles... c'est donc avec un petit pincement au cœur que je quitte cette fonction mais aussi avec soulagement, car je sais que la relève est bien assurée ! Bienvenue aux nouvelles autorités !

Je vous souhaite une belle continuation, une bonne santé et un bel été !

Fin de citation.

Serge Gander :

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Restaurant Les Planets : En raison du Coronavirus et de la fermeture obligatoire des établissements publics, nous avons renoncé à encaisser les loyers du restaurant suivants :

- Novembre & décembre 2020 et de janvier à mai 2021.

Chasseron

La montée a eu lieu le 4 juin, ce sont 147 génisses qui sont arrivées.

Cette année, nous n'avons pas semé d'engrais : un préposé envoyé par le canton passera cet été afin de définir exactement les endroits et quelle sorte d'engrais, il autorise à semer sur le pâturage.

Pâturages

Suite à l'évolution du climat, de notre société et de l'agriculture actuelle, un Plan de Gestion Intégré (PGI) est en cours de finalisation. Un préavis sera présenté et une Commission sera nommée afin de l'étudier pour le 1^{er} Conseil de la prochaine législature.

Ce plan tient compte des obligations de se mettre aux normes par rapport aux fosses à purin sur les places de traite des Planets : actuellement les excréments des bovins et l'eau utilisée pour nettoyer les aires de traite s'évacuent directement dans le sol, ce ne sera plus permis dès l'année prochaine.

Le PGI tient aussi compte de l'évolution du climat (réchauffement et baisse de la pluviométrie/ -200mm de pluie par an selon la Frêtaz/), des besoins des exploitations actuelles sachant que le potentiel fourrager diminue et que certaines exploitations seront à remettre prochainement. Afin d'optimiser les coûts, un regroupement et adaptation des surfaces est nécessaire. Les agriculteurs directement concernés seront contactés tout prochainement.

Le PGI sera ensuite soumis au Canton qui validera le taux de subventions.

Le budget approximatif pour toutes les mesures envisagées est d'environ CHF 500'000.-, avec un taux estimatif de subventionnement de 50%, soit environ CHF 250'000.- à charge de la Commune, à répartir sur plusieurs années au gré des priorités.

Véhicules

Le nouveau Holder donne pleine satisfaction. Pour le budget 2022, il faudra inclure l'achat d'un nouveau tracteur en remplacement du Valmet, dont la cabine est vraiment fragile et branlante, malgré du renforcement et des soudures déjà effectués par Rémy Maulaz.

A signaler un problème récurant pour la plupart des communes : c'est que lorsque qu'on nous propose une bonne occasion, le temps que l'on ait réagit, en suivant la procédure habituelle, préavis/étude d'une Commission/acceptation ou pas par le Conseil, le véhicule est déjà vendu !

Chose peut-être à étudier lors de la prochaine législature...

Voilà, nous sommes arrivés ce soir au dernier Conseil de cette législature, moment venu aussi pour certains de mettre un terme à leur engagement pour la Commune.

Pour ma part, je les remercie sincèrement pour le temps qu'ils ont consacré pour la collectivité et leur souhaite tout le meilleur pour l'avenir !

Un merci aussi à ceux qui ont repris un nouveau mandat et bienvenue aux nouveaux Municipaux et Conseillers !

Nous allons faire de notre mieux pour le bien de la Commune, merci d'avance de nous pardonner nos erreurs de jeunesse !

Je vous souhaite un bel été.

Merci de votre attention et bonne soirée.

Fin de citation.

Daniel Oguey :

Mme la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Je vous parlerai d'abord des mandats que j'assume dans les associations intercommunales.

Pour l'ACRG, les rapports de gestion et des comptes 2020 ont été acceptés. Le Conseil intercommunal a également accepté la modification des statuts de l'association intercommunale. Cet objet vous est présenté ce soir pour l'acceptation de cette révision, tout comme cela doit être fait dans les 16 autres communes membres de l'ACRG.

Pour l'ORPC : la gestion et les comptes 2020 ont été acceptés.

Pour le CCSPA : la gestion et les comptes 2020 ont été acceptés. Le budget 2022 a été présenté et lui aussi accepté.

Pour mon dicastère, nous attendons les devis pour les travaux sur nos routes. Ces jours, les employés ont fait les travaux de gravillonnage.

Le premier contrôle de notre eau potable a été fait à fin avril. Notre eau est toujours de bonne qualité et respecte la législation en vigueur pour l'eau potable.

Je vous remercie pour ces cinq années passées avec vous, au service de notre Commune et de ses citoyens. Je souhaite bon vent à la nouvelle Municipalité ainsi qu'au nouveau Conseil communal. Bonne séance, merci.

Fin de citation.

5. **Préavis municipal n° 36-2021** / Demande de crédit pour la réfection de la lucarne de l'appartement de la Grande Salle « Commission des bâtiments »

Murielle Guex lit les conclusions municipales

RAPPORT

Au Conseil communal de Bullet

De la Commission des bâtiments chargée d'examiner le préavis n° 36-2021

« Demande de crédit pour la réfection de la lucarne de l'appartement de la grande salle »

Rapporteur : Gilles Gander
Membres présents : Chablaix Evelyne
Consorti Michel
Alexandre Genoud, excusé
Suppléante : Florence Paillard
Municipal présent : Serge Gander

Madame la Présidente,

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission des bâtiments s'est réunie le mercredi 9 juin 2021, afin d'examiner le préavis susmentionné.

Serge Gander, Municipal, était présent. Il a répondu à toutes nos questions et nous le remercions.

CONCLUSION

Fondé sur ce qui précède, nous vous demandons, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre la décision suivante :

LE CONSEIL COMMUNAL DE BULLET

Sur proposition de la Municipalité, a entendu le rapport de sa commission et considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

DECIDE

- D'accorder le montant nécessaire de CHF 23'000.- TTC pour le financement de ces travaux ;

- De financer ce montant par un emprunt aux meilleures conditions du moment ;
- D'amortir cet investissement sur une période de 10 ans ;

Le préavis municipal n° 36-2021 concernant la demande de crédit pour la réfection de la lucarne de l'appartement de la grande Salle « Commission des bâtiments » est accepté à l'unanimité (22 OUI ; 0 NON ; 0 Abstention)

6. **Préavis municipal n° 37-2021**/ Modification des statuts de l'ACRG « Commission de recours & divers »

Murielle Guex lit les conclusions municipales.

RAPPORT

Au Conseil communal de Bullet

De la Commission de recours chargée d'examiner le préavis n° 37-2021

« Modification des statuts de l'ACRG »

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission de recours et divers composée, pour cette séance, de 3 membres, à savoir : Pascal Jaccard, Gilles Gander et le rapporteur Daniel Prévitali, s'est réunie le mercredi 2 juin 2021, à la salle Bonnet, pour étudier les statuts de l'ACRG en vue de l'adoption des modifications soumises au Conseil Commune de Bullet.

Nous remercions Monsieur le Municipal et Président du comité directeur de l'ACRG, Daniel Oguey, pour sa présence.

Suite à l'acceptation du Conseil communal de Bullet et des communes membres, le plan directeur régional de distribution de l'eau a été validé en 2020. L'association à buts multiples des communes de la région de Grandson (ACRG) a effectué une modification des statuts.

Deux des buts principaux ont été supprimés, la protection civile et le contrôle de la loi fédérale sur les denrées alimentaires.

La modification était nécessaire surtout pour faire apparaître la nouvelle participation de la Commune de Fontaines-sur-Grandson à l'association, et modifier le plafond d'endettement porté de 8 millions à 20 millions de francs.

Cette modification du plafond d'endettement, qui peut sembler élevée, se justifie par le plan d'investissements validé par le comité Directeur jusqu'en 2035 qui prévoit la construction d'un gros réservoir d'eau au-dessus de Grandson pour environ 15 millions, et un autre au-dessus de Fontaines/Grandson qui permettra la distribution de l'eau dans la vallée de l'Arnon en direction de Vugelles-La Mothe.

L'eau étant un élément essentiel à toute vie, à la nature et en matière de défense incendie, toutes les Communes ont un intérêt à en disposer suffisamment, c'est pourquoi leurs Municipalités ont validé les nouveaux statuts proposant à leurs Conseillers Communaux de les approuver aussi.

CONCLUSION

Fondé sur ce qui précède, nous avons l'honneur de vous demander, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE BULLET

Sur proposition de la Municipalité, entendu le rapport de la Commission de recours et considérant que cet objet est régulièrement porté à l'ordre du jour,

DECIDE

- D'approuver la révision des statuts de l'ACRG

Le préavis municipal n° 37-2021 concernant la modification des statuts de l'ACRG « Commission de recours et divers » est accepté à l'unanimité (22 OUI ; 0 NON ; 0 Abstention)

7. Examen des comptes et de la gestion 2020/ « Commission de gestion »

Murielle Guex lit les conclusions municipales.

RAPPORT

Au Conseil communal de Bullet

De la Commission de recours chargée d'examiner l'examen des comptes et de la gestion 2020

Rapporteur : Rudolf Widmer

Membres : Anouck Bernardi, Florent Thévenaz, Evelyne Chablaix, Lucien Prévitali et Louis Thévenaz

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Monsieur le Syndic, Madame et Messieurs les Municipaux,

La Commission de gestion s'est réunie les 31 mai et 7 juin 2021 afin d'examiner les comptes et gestion pour l'année 2020.

Nous avons rencontré M. Pierre Busset (Conseiller financier), Mme Marisa Leuba (Boursière communale) ainsi que la Municipalité. La Commission les remercie pour les informations et précisions reçues ainsi que pour les réponses apportées à nos questions.

1. Rapport des comptes 2020 en présence de M. Pierre Busset le 31 mai 2021

Nous rappelons que la marge d'autofinancement 2020 de CHF 317'387.20 se compose du résultat de l'exercice publié : Perte de CHF 15'029.70 + le montant des amortissements de CHF 278'732.- + le mouvement des réserves de CHF 53'684.90 ; cette marge d'autofinancement est la meilleure depuis l'exercice 2014 (pour rappel elle était de CHF 265'168.- en 2019). Sur 2020, elle est également largement au-dessus de la marge annuelle moyenne des 10 dernières années, qui est de CHF 279'090.-.

La présentation des différents ratios concernant l'évolution de l'endettement nous montre que la situation est sous contrôle et dans la moyenne des communes vaudoises ; l'endettement total par habitant de la commune de Bullet passe de CHF 6'6190.- en 2019 à CHF 6'709.- en 2020 (donc stable), alors que la moyenne de l'ensemble des communes vaudoises qui était de CHF 6'405.- en 2019 progresse à CHF 6'719.- en 2020 (sans la ville de Lausanne).

Le ratio de « Quotité de dette brute », mis en place par le Canton lors du plafond d'endettement en 2006, met en relation le montant des emprunts avec les revenus de fonctionnement (financiers). La valeur à ne pas dépasser est de 250 %; elle est jugée bonne en dessous de 100% ; au terme de l'exercice 2020 pour la Commune de Bullet, ce ratio se situe à 117,06% (pour un endettement total de CHF 4'408'057.01 au 31.12.2020), ce qui peut être qualifié de moyen à bon.

2. Contrôle des comptes en présence de Mme Marisa Leuba le 7 juin 2021

A notre demande, Mme Marisa Leuba nous a fourni les extraits de compte concernant les investissements liés aux différents préavis pris en compte sur l'exercice 2020. Comme vous pourrez le constater dans le rapport des comptes 2020, le montant total des investissements du patrimoine administratif se monte à CHF 97'498.10, cela concerne les chapitres suivants :

a. Le Collège : Préavis municipal n° 31-2020 (Réfection de la façade ouest)

Montant voté par le Conseil : CHF 22'000.-

Montant utilisé : CHF 20'901.-

Différence : - CHF 1'099.- en dessous du préavis

b. Grande Salle : Préavis municipal n° 30-2020 (Rénovation de la véranda)

Montant voté par le Conseil : CHF 42'000.-

Montant utilisé : CHF 43'708.17

Différence : + CHF 5'518.17 en dessus du préavis

c. Bâtiment Administratif : Préavis municipal n° 29-2020 (Rénovation de la Salle de bain)

Montant voté par le Conseil : CHF 20'000.-

Montant utilisé : CHF 15'228.93

Différence : - CHF 4'771.07 en dessous du préavis

d. Autres Pâturages : Préavis municipal n° 28-2020 (Elaboration d'un PGI => Plan de Gestion Intégré pour les pâturages et Alpages communaux)

Montant voté par le Conseil : CHF 24'000.-

Montant utilisé : CHF 17'650.- (+ CHF 6298.45 sur 2021)

Différence : - CHF 51.55 en dessous du préavis

Au cumul, cela nous donne :

Montant voté par le Conseil : CHF 108'000.-

Montants utilisés : CHF 107'596.55 (CHF 97'488.10 sur 2020 et 10'108.45 sur 2021)

CHF 403.45 en dessous des préavis (Soit 0.37% des montants votés)

3. Visite du domaine communal en présence de M. René Guex le 7 juin 2021

Nous avons pu constater les travaux de rénovation effectués dans le cadre :

- Du préavis n° 31-2020 concernant la façade Ouest du collège
- Du préavis n° 30-2020 concernant la véranda de la grande Salle

Aussi, nous remercions M. Guex pour ses explications dans le cadre de l'optimisation de la gestion des forêts de la Commune de Bulle avec entre autres la délimitation de la zone réservée, comme la détermination « d'arbres habitat » qui nous a été présenté aux abords de la route qui mène aux Avattes.

Nous avons terminé cette tournée par la visite du hangar communal et la présentation du nouveau Holder. Ce nouveau véhicule a fait l'objet d'un contrat de location avec l'entreprise Bernard Frei pour un loyer annuel de CHF 42'730.- sur une durée de 5 ans (y compris contrat d'entretien) à partir du 1^{er} janvier 2021 et a donc été intégré dans le budget de fonctionnement 2021, comme précisé lors de la présentation du Budget 2021. L'ancien véhicule a été repris par l'entreprise Bernard Frei pour CHF 42'000.-. Au vu des coûts d'utilisation et d'entretien élevés de l'ancien véhicule, il semblerait que le contrat de location sur une durée de 5 ans soit effectivement plus favorable pour la Commune de Bulle sans compter les effets positifs que cela devrait engendrer dans le cadre de la péréquation.

Il est fort probable que d'autres véhicules devront être changés ces prochaines années. Au vu des montants importants que cela peut représenter (pour le nouveau Holder, la location à elle seule représente 15% de la capacité d'autofinancement moyenne de la Commune), nous pensons qu'il serait judicieux de planifier et informer le Conseil Communal sur les prochains changements à effectuer, que cela soit par préavis municipal dans le cadre d'un investissement ou d'une consultation de la Commission des véhicules dans le cadre d'une location (à prendre en compte dans le budget de fonctionnement de la Commune).

CONCLUSION

La Commission de gestion remercie la Municipalité ainsi que le personnel de la Commune de Bulle « in corpore » pour leur engagement et précieuse collaboration, indispensable au bon fonctionnement de notre Commune.

Vu les comptes et de la gestion 2020, la commission propose au Conseil communal de Bulle d'en donner décharge à la boursière ainsi qu'à la Municipalité.

Murielle Guex passe les comptes en revue.

Marcel Champod : Au compte 431.3143, quel achat a été fait?

Daniel Oguey : Nous avons réinvesti dans l'éclairage public aux Rasses. Cet achat est mentionné dans le rapport de Gestion.

L'examen des comptes et de la gestion 2020 « Commission de gestion » est accepté à l'unanimité (22 OUI ; 0 NON ; 0 Abstention)

8. Propositions individuelles

Florent Thévenaz : J'ai quelques questions car certaines personnes m'ont nommé comme interprète. Concernant l'éclairage public au Chemin du Foutelley, y'a-t-il la possibilité de couper les éclairages à partir d'une certaine heure ou de mettre un détecteur de mouvements ? De plus, le dernier lampadaire en direction de la forêt pose des problèmes en cas de déneigement et un habitant du Chemin du Foutelley a de la peine à se parquer.

Daniel Oguey : J'aimerais savoir si ta demande concerne les deux sortes d'éclairage public ? Les panneaux solaires : l'intensité peut être réduite mais je vais me renseigner si on peut mettre un détecteur. Concernant l'éclairage public branché sur le 220, je dois me renseigner si nous pouvons ou pas diminuer l'intensité. Je peux pas te répondre ce soir malheureusement.

Evelyne Chablaix : Concernant les loyers offerts aux Planets, pourquoi est-ce que le Conseil n'est pas convoqué pour en discuter?

Jean-Franco Paillard : En 2020, un demi loyer + 2 loyers pleins ont été offerts et nous mettons cette somme sur le compte Covid. Vu que le montant se monte à moins de CHF 20'000.-, c'est de la compétence de la Municipalité, nous n'avons pas besoin de passer devant le Conseil.

Olivier Chablaix : J'ai appris par la SIC que la Route de Buttes au Col des Etroits allait être fermée, la douane est déjà fermée, la côte de Villars-Burquin est également fermée. Est-ce que quelqu'un aurait une réponse à nous donner quant au réseau routier ?

Daniel Oguey : La DGMR effectue le planning des routes cantonales. Pour ce qui est de la douane, les travaux devront se terminer cette semaine. Pour ce qui est de la Côte de Mauborget et pour Buttes, nous n'avons aucune information.

Evelyne Chablaix : Concernant le terrain devant chez Yannick, a-t-il été vendu ?

Jean-Franco Paillard : Nous avons donné une information au Conseil Communal, le terrain s'est vendu, il est inconstructible au niveau de la surface. Il a été vendu à CHF 35.- le mètre, cela a été signé au mois d'avril 2021 chez le notaire.

Pascal Jaccard : Concernant la DGMR, nous avons dû faire des évitements pour certains garages car nous ne devrions pas reculer sur la route cantonale par rapport à cette parcelle.

Michel Bornoz : Il y a un projet pour un parking souterrain, ce tout venant est provisoire et il n'y a pas eu de mise à l'enquête.

Jean-Franco Paillard : Sur la place du Village, c'est la même chose.

Florent Thévenaz : Toujours concernant les places de parc à l'ancien café Gaillard, est-ce qu'elles vont être goudronnées et est-ce qu'il y aura des lignes, car lorsque nous descendons de la Petite Charrière, le cabanon nous bloque la visibilité ?

Jean-Franco Paillard : A l'époque, il y avait un restaurant et les gens se parquaient devant le bâtiment, la visibilité n'était pas bonne.

Marcel Champod : Ce n'est pas une question mais un encouragement, étant le plus âgé au sein de la communauté Bullatone, j'aimerais souhaiter la bienvenue à tous ces jeunes et lorsqu'on est rentré en 1985, j'aimerais faire la remarque que nous construisions le bâtiment locatif.

Evelyne Chablaix : Comment se fait-il que fin février, les téléskis étaient fermés et ils avaient enlevé les arbalettes, caisses, etc.

Michel Bornozy : Je n'arrive malheureusement pas à te répondre, c'est une question qui restera dans cette législature sans réponse.

Evelyne Chablaix : Le banc public n'est toujours pas posé en bas du village.

Jean-Franco Paillard : Nous ferons en sorte que le banc soit posé encore ce mois.

Daniel Oguey : Je vous informe que les panneaux d'interdiction aux véhicules à moteur seront posés dès que nous aurons l'autorisation de la DGMR.

Murielle Guex : Nous voilà au terme de cette séance et je tiens à vous remercier tous très chaleureusement de la confiance que vous m'avez témoignée tout au long de cette législature.

J'ai eu un réel plaisir à travailler avec vous. Un grand merci pour votre soutien, votre écoute, votre esprit de collégialité, votre dévouement et le travail que vous avez accompli durant cette législature, je vous en suis reconnaissante.

Cela reste toujours une expérience unique et enrichissante, la collaboration que nous avons eue ensemble nous a permis d'avoir une bonne coordination entre la municipalité et nous-mêmes. Il faut quand même le relever que l'année 2020-2021 a été un peu plus compliquée avec le Covid, nous n'étions pas préparés à ce genre de situation, mais finalement nous nous en sommes bien sortis.

Egalement un grand merci à vous Madame et Messieurs les Municipaux pour avoir oeuvré au bon fonctionnement de la Commune. A vous les membres du bureau lors des élections communales ainsi qu'à Monsieur Busset pour son engagement et sans oublier l'équipe communale sur le terrain qui assure la bonne marche de notre commune pour qu'elle reste un endroit où il fait bon vivre.

Je tiens également à remercier le bureau communal Mmes Ciardo et Leuba qui ont toujours accompli un travail épatant pour soutenir les formalités administratives de notre Conseil.

Je remercie également notre secrétaire Mme Tinguely qui a toujours mené à bien l'élaboration du PV.

C'est ici qu'une page se tourne, je remercie encore les membres sortants et vous souhaite une bonne continuation autant privée que professionnelle, ainsi qu'à la Municipalité, et souhaite la bienvenue aux nouvelles autorités en leur souhaitant plein succès dans leurs nouvelles fonctions.

Pour cela j'appelle votre nouvelle Présidente, Mme Lambert pour lui remettre le symbole du Conseil communal la cloche. Mme Lambert promettez-vous d'en prendre soin afin de continuer la pérennité de nos séances. D'avance je vous remercie de lui témoigner toute votre confiance.

Au vu de la situation encore compliquée, nous avons décidé de faire notre traditionnelle
verrée ici-même dans la grande salle.

Merci de votre attention et vous souhaite un bel été. Je lève la séance.

Séance levée à 21h20

Au nom du Conseil communal

La Présidente

La Secrétaire

Murielle Guex

Fanny Tinguely